

FICHE DE POSTE ORTHOPHONISTE

ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL

POLE et unité : Pôle des Blessés de l'Encéphale - SSR Adrien Dany (Unités d'Hospitalisations Complètes et d'Hospitalisation de Jour)

PERSONNE A CONTACTER POUR RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Nom, fonction : BORDE Stanley, Chef de Pôle

Téléphone : 05.55.43.11.83

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction (et/ou grade) et métiers: ORTHOPHONISTE

DIPLÔME : Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou qualification reconnue selon les termes de la directive européenne « qualifications »

Catégorie : A

Position dans la structure :

- **Liaison hiérarchique :** Directeur de l'Etablissement / Directeur des ressources humaines / Directeur des soins et Cadre des rééducateurs / Cadre de santé des unités
- **Liaisons fonctionnelles :** Chef de Pôle / Médecins responsables des unités /

Présentation du secteur d'activité : Le Pôle des blessés de l'encéphale répond sur le territoire Limousin aux besoins des personnes présentant des troubles psycho-comportementaux faisant suite à une lésion cérébrale acquise et non évolutive (Traumatisme Crânien, Accident Vasculaire Cérébral, tumeur cérébrale opérée, encéphalite,...). L'accompagnement en rééducation et réadaptation se fait dès les suites de l'hospitalisation en services de soins aigus (réanimation, neurochirurgie, radiologie interventionnelle,...) et sur le long terme dans une logique de décroisement et de réseau afin de garantir une réinsertion socioprofessionnelle et un maintien de celle-ci.

Mode de fonctionnement : L'orthophoniste à temps plein travaille 38h20 par semaine.

- Son temps de travail est partagé entre :
 - Un temps thérapeutique en présence du patient (bilan et rééducation),
 - Un temps institutionnel (réunions de synthèse, réunions institutionnelles, réunions transversales, réunions de pôles et de services...)
 - Un temps connexe (rédaction des comptes rendus de bilans, préparation et fabrication d'outils et de matériel de rééducation, préparation de séances, réflexion sur le suivi des patients, tenue des dossiers, documentation, recherche, analyse de la pratique,...)
- Horaires de travail :
- Congés : 28 CA + 17 RTT

MISSIONS DU POSTE

- Mission générale

L'activité principale consiste à prévenir, à évaluer et à traiter, aussi précocement que possible, les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, des fonctions oro-myo faciales (paralysie faciale, pertes salivaires, ...), de la déglutition ainsi que les troubles associés à la compréhension et à l'expression du langage oral et écrit y compris l'apprentissage de forme de communication non verbale.

Conformément au décret d'actes, l'orthophoniste intervient sur prescription médicale.

- **Évaluation des répercussions de la cérébrolésion sur le fonctionnement cognitif et comportemental** : réalisations de bilans standardisés auprès des patients cérébro-lésés, entretiens, évaluations et observations cliniques, compte rendus versés au dossier.
- **Restitution** des évaluations pour abonder le projet de soin pluridisciplinaire : participation aux réunions de synthèse, transmissions orales et écrites aux équipes (résultats des évaluations et évolution de la prise en charge).
- **Soins de rééducation/réadaptation** en hospitalisation et en ambulatoire.
- **Travail en réseau** : lien partenarial avec les autres unités du pôle, les professionnels extérieurs et les aidants.
- **Travail institutionnel** : formation auprès du personnel sur la spécificité du patient traumatisé crânien, réfléchir et élaborer sur sa pratique, recherche clinique
- **Permanence transversale** sur le pôle lors des congés.

- Missions spécifiques :

Bilan et rééducation : de la déglutition et des fonctions oro-myo fonctionnelles ; de la phonation et rééducation des troubles de la voix ; du langage oral et/ou bilan d'aptitudes à l'acquisition du langage écrit ; de la dyscalculie et des troubles du raisonnement logico-mathématique ; des troubles d'origine neurologique ; du bégaiement :

- Recueil des données lors d'entretiens avec les patients et leur entourage, observation clinique, anamnèse et passations de tests et protocoles orthophoniques
- Rédaction des comptes rendus de bilans orthophoniques joints au dossier médical
- Participation à l'élaboration du projet thérapeutique individuel du patient
- Définition des objectifs de rééducation et élaboration d'un plan de rééducation

L'orthophoniste établit un bilan, qui comprend un diagnostic orthophonique, les objectifs à atteindre et le plan de soins. En particulier l'orthophoniste s'assure de réaliser une évaluation de la déglutition des patients qui sortent de réanimation pour éviter le recours systématique aux sondes de gastrostomies et afin de prévenir les complications des troubles de la déglutition. Il met en place les actes et les techniques conformément au plan de rééducation :

- Rééducation des fonctions de déglutition et de communication
- Le cas échéant test des supports de communication et leurs mises en place
- Séances de rééducation orthophonique (individuelles ou de groupe)
- Prise en soins dans le groupe langage en HC ou en HJ et prises en soins individuels en HJ
- Prises en charge de groupe avec d'autres membres de l'équipe pluridisciplinaire

L'orthophoniste participe aux réunions de synthèse et à la concertation avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire quant à la prise en charge des patients. Il assiste aux réunions à l'extérieur du service et il rencontre les différents intervenants extérieurs. Il participe aux travaux des instances administratives et professionnelles. Il a un rôle d'information et de prévention et en tant que de besoin, l'orthophoniste dispense des conseils appropriés à l'entourage du patient et à l'équipe pluridisciplinaire en charge du patient :

- Conseils de techniques facilitatrices au personnel et à l'entourage
- Participation aux actions d'éducation thérapeutique
- Information et conseils des membres de l'équipe pluridisciplinaire sur la prise en charge des patients et sur le champ de compétences des orthophonistes
- Information et conseils auprès des patients, de leur entourage et des intervenants extérieurs
- Participation à des réunions d'information et à des actions de prévention entrant dans le champ de compétences des orthophonistes

L'orthophoniste consacre de son temps à la prise de rendez-vous, à l'accueil des patients, à la tenue des dossiers et à la rédaction des courriers. Il trace son activité, sous forme de transmissions ciblées, dans le dossier patient unique et saisit ses actes dans le cadre du bilan d'activité.

L'orthophoniste encadre les étudiants en orthophonie, et peut encadrer les travaux de recherche de leur mémoire en tant que maître de stage. Il peut être chargée d'enseignement (cours magistraux, Travaux Dirigés, Enseignements Dirigés, participation à des jurys,...). Dans le cadre de la convention signée avec le CHU, il développe avec le Docteur FEDOU-médecin de réanimation, des actions de formation aux professionnels mais aussi aux aidants naturels.

L'orthophoniste consacre de son temps aux actions institutionnelles et transversales sur le Pôle.

COMPETENCES REQUISES

Pré requis :

Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou qualification reconnue selon les termes de la directive européenne « qualifications »

Savoir Etre :

- Qualités relationnelles (empathie, neutralité bienveillante, écoute attentive)
- Volonté et capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, à partager une approche, à réviser une situation
- Bon niveau d'organisation dans le travail
- Autonomie d'exercice
- Capacités d'adaptation et de flexibilité
- Respect du secret professionnel (Art. 371 du code de procédure pénal)

Connaissances particulières

- Expérience professionnelle auprès des patients traumatisés crâniens
- Gestion des troubles du comportement
- Connaissances méthodologiques sur la recherche
- Connaissance du système d'information et de valorisation de l'activité (Cariatide, cotation PMSI).
- Pratique des outils de bureautique (Word, Power Point)
- Maîtrise des outils de recherche Web